



VILLE DE MARCHIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 Août 2023

<p><u>Nombre de Conseillers</u></p> <p>En exercice : 27</p> <p>Qui ont donné procuration : 1</p> <p>Présents : 26</p> <p>Qui ont pris part au vote : 27</p> <p>QUORUM : 15</p>	<p>L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit Août à dix-neuf heures,</p> <p>Le Conseil Municipal de la Ville de MARCHIENNES s'est réuni en la Salle des élus sous la présidence de Monsieur Claude MERLY, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.</p>
<p><u>Date de la convocation</u></p> <p>17.08.2023</p> <p><u>Date d'affichage</u></p> <p>17.08.2023</p>	<p>PRÉSENTS : Mrs Claude MERLY, Laurent MARTINEZ, Donato MIRAGLIA, Bernard DELEMER, Pascal ROUSSEAU, Bertrand RADIGOIS, Philippe DESCHODT, Serge BEAREZ, Quentin BERNARD, Régis NOTOT, Éric EGO, Raymond WOLICKI, Jocelyn OGER, Mmes Valérie GOUPY, Séverine FRACKOWIAK, Carole HURIAU, Catherine KOPEC, Bernadette DEHAENE, Anne-Marie MASTROMONACO, Cathy NOTOT-GOS, Martine DELZENNE, Mélanie DELANNOIS Frédérique FERREIRA, Audrey VERHAEGHE, Brigitte WAMBRE, Jocelyne MALFIGAN</p> <p>ABSENT :</p> <p>ABSENTS EXCUSÉS : Mme Sylvie ROUSSELLE</p> <p>ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Sylvie ROUSSELLE à Mme Cathy NOTOT-GOS,</p> <p>SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Carole HURIAU</p>

Délibération n°60/2023/CM/CM

Objet : Création d'un poste de rédacteur au tableau des effectifs

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-1° ;

Considérant qu'un agent communal détenant le grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe, muté dans une autre collectivité, sera remplacé par un fonctionnaire territorial détenant le grade de rédacteur,

Il est demandé de ce fait au conseil municipal de bien vouloir créer un poste de rédacteur à temps complet au tableau des effectifs, à compter du 1^{er} septembre 2023.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget communal.

Vote du Conseil Municipal : **Adopté à l'Unanimité**

Pour : 27 voix - Contre : 0 - Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Claude MERLY

